

Le gouvernement vient d'annoncer son projet pour la réforme des retraites

- Il veut reculer l'âge légal de départ en retraite à 62 ans,
- Porter à 41.5, le nombre d'annuités nécessaire pour toucher sa retraite à taux plein,
- Reculer de 65 à 67 ans, l'âge de départ en retraite à taux plein quelque soit le nombre d'années travaillées.

Ces mesures sont inacceptables: elles feraient baisser le montant des retraites et ne répondent pas aux besoins de financement. Encore une fois, Sarkozy veut faire payer les salariés et épargne les plus riches. Dans cette réforme, ce sont les salariés qui assurent 85 % du financement du système de retraites. Nous exigeons le retrait du projet de loi!



Signez l'appel sur retraites-jeunes.net













































La retraite une affaire de jeunes!

Avec ce projet, le gouvernement tente d'imposer une double peine à la jeunesse : voir reculer notre âge de départ en retraite par les effets cumulés de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge d'entrée dans la vie active, et de devoir renoncer à une retraite à taux plein faute d'avoir pu cotiser suffisamment longtemps.

C'est sur les jeunes que reposera le financement des retraites à l'avenir, et c'est nous qui subirons toute modification du système actuel. C'est donc en tant que jeunes que nous défendons le droit pour toutes et tous à une retraite de haut niveau à 60 ans pour tous, et financée par répartition.

Nous exigeons du gouvernement qu'il renonce à l'allongement de la durée de cotisation et au recul de l'âge légal. Le gouvernement ne peut faire une réforme des retraites contre l'avis des générations directement concernées par cet enjeu social majeur : les jeunes d'aujourd'hui!

Une autre réforme est possible, et surtout nécessaire!

Le gouvernement ne peut prétendre vouloir «sauver» le système solidaire par répartition, et refuser d'aborder les véritables enjeux : garantie du taux de remplacement, allongement des études et de la période d'insertion professionnelle, chômage, inégalités femmes-hommes.

Le gouvernement tente en effet d'imposer l'allongement de la durée de cotisation comme seule perspective, et élude la question centrale de la répartition des richesses qui depuis 20 ans ne cesse de se faire au profit du capital et au détriment des salaires.

Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, il n'est pas acceptable que l'allongement de la durée de la vie soit synonyme de régression sociale. Les précédentes réformes menées par la droite en 1993 et 2003 ont pourtant prouvé leur inefficacité : elles ont eu comme conséquences de voir baisser le niveau pension et d'augmenter les inégalités entre les retraités (notamment les inégalités femmes-hommes).

Allonger la durée de cotisation ? Pour nous, c'est non !

Pourquoi cet acharnement à reculer l'âge de départ en retraite quand le chômage des jeunes explose? L'augmentation des besoins de financement est une chance qu'il faut saisir en mettant en place de nouveaux moyens de financement: taxation des stocks options et des

revenus financiers, suppression du bouclier fiscal et des exonérations de cotisations patronales, élargissement de l'assiette des cotisations.

Si de nouvelles ressources doivent être immédiatement mobilisées, une véritable politique de l'emploi et de revalorisation salariale est indispensable pour apporter les recettes nécessaires à la pérennité de notre système de retraite solidaire.

Le système de retraites doit prendre en compte l'évolution de la société et du système économique

Nous réclamons des réformes qui garantissent nos droits sociaux, et nous souhaitons faire évoluer le système pour mieux prendre en compte l'évolution de la société. L'allongement de la durée des études et de l'âge moyen d'accès à un emploi stable (27 ans), ainsi que le taux de chômage chez les jeunes (1 sur 4), conduisent ces derniers à commencer à cotiser plus tard que par le passé.

Nous exigeons:

- la validation des années d'études et de formation dans le calcul des annuités ouvrant droit à la retraite, afin d'offrir à chaque jeune la garantie de pouvoir étudier sans être inquiété par son avenir, même lointain:
- la validation des périodes de stages, intégrée dans une véritable règlementation contraignante (rémunération à 50% du SMIC dès le premier mois, reconnaissance et encadrement dans la formation);
- la validation des périodes d'inactivité forcée, permettant la prise en compte de la situation des jeunes en insertion pour qui l'enchaînement de stages, CDD, temps partiels, intérim, ou chômage les conduit à accumuler des droits à retraite très incomplets.

Pour toutes ces raisons, 22 organisations de jeunesse se sont rassemblées autour d'un appel La retraite, une affaire de jeunes! afin de les sensibiliser aux enjeux de ce débat. Nous appelons à la multiplication de comités jeunes locaux pour faire entendre partout nos revendications, et inciter les jeunes à participer aux initiatives de mobilisation.

Après le 1er mai et le 27 mai, faisons entendre la voix de la jeunesse, participons à la journée de manifestation du 24 juin!